

Terms and Conditions

The Library provides access to digitized documents strictly for noncommercial educational, research and private purposes and makes no warranty with regard to their use for other purposes. Some of our collections are protected by copyright. Publication and/or broadcast in any form (including electronic) requires prior written permission from the Library.

Each copy of any part of this document must contain there Terms and Conditions. With the usage of the library's online system to access or download a digitized document you accept there Terms and Conditions.

Reproductions of material on the web site may not be made for or donated to other repositories, nor may be further reproduced without written permission from the Library

For reproduction requests and permissions, please contact us. If citing materials, please give proper attribution of the source.

Imprint:

Director: Mag. Renate Plöchl

Deputy director: Mag. Julian Sagmeister

Owner of medium: Oberösterreichische Landesbibliothek

Publisher: Oberösterreichische Landesbibliothek, 4021 Linz, Schillerplatz 2

Contact:

Email: [landesbibliothek\(at\)ooe.gv.at](mailto:landesbibliothek(at)ooe.gv.at)

Telephone: +43(732) 7720-53100

Télégramme du Ministre des Affaires étrangères
de Serbie à M. Vesnitch, Ministre à Paris,
et communiqué par celui-ci
au Ministre des Affaires étrangères.¹⁾

12 avril 1913.

Sur la demande de l'Autriche nous avons été obligés d'abandonner le littoral Adriatique avec une grande douleur, que nous nous sommes imposée surtout par déférence pour la Russie et pour ses amis. Cette concession à l'Autriche a été un coup sensible pour l'alliance des peuples balkaniques, puisque, par lui, on a dépouillé un des Alliés des fruits des conquêtes de la plus haute importance économique et politique.

Se sentant isolée et désireuse de prévenir un conflit de l'Alliance balkanique avec l'Autriche-Hongrie, la Serbie s'est soumise à la volonté de l'Europe, elle a renoncé au littoral avec l'espoir que les Puissances amies l'aideront dans les autres questions, et surtout dans celle de la délimitation avec l'Albanie. De nouveau l'Autriche s'est dressée contre les demandes serbes en exigeant l'attribution à l'Albanie des contrées qui ont été serbes et sans lesquelles la Serbie ne pourrait avoir une frontière naturelle ni au point de vue géographique, ni au point de vue stratégique. Là aussi la Triple Entente a sacrifié notre minimum, et s'est rendue aux désirs de l'Autriche-Hongrie, qui, encouragée par ces succès, insiste pour conserver à l'Albanie Scutari et qui obtient un concours de l'Europe en vue d'une intervention contre le Monténégro et la Serbie, pendant que ces pays sont en guerre avec la Turquie. Là aussi la Triple Entente se range du côté de l'Autriche-Hongrie et dépouille le Monténégro de la possibilité de prendre Scutari, beaucoup plus nécessaire à lui qu'à l'Albanie et empêche la Serbie de remplir ses obligations d'alliée. Tous ces sacrifices la Serbie les a faits, voulant donner la preuve à la Triple Entente de la déférence pour les Puissances qui la composent, ainsi que pour montrer le prix qu'elle attache à ses sympathies, espérant au moins pouvoir compter sur l'appui des mêmes Puissances au moment où il faudra fixer ses frontières définitives du côté de l'Albanie et de la Bulgarie. Si les Puissances de la Triple Entente ne réussissent pas à empêcher la Bulgarie de franchir la rive droite du Vardar et si elles ne l'arrêtent point dans ses vellétés de pousser ses nouvelles frontières jusqu'à l'Albanie, la Serbie s'y opposera avec ses propres forces dans le suprême intérêt de sa propre défense, vu que, dans le cas contraire, elle se trouverait dans une position beaucoup moins favorable

¹⁾ Livre Jaune 1912, II, Nr. 234.